

CHARIOTS AUTOMOTEURS À CONDUCTEURS PORTÉS

CACES® NON DÉBUTANT

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Conduire en sécurité un chariot automoteur à conducteur porté

DÉROULEMENT

DESCRIPTIF : Ce stage s'adresse à toute personne devant renouveler son CACES® (validité 5 ans) et présentant les aptitudes médicales requises.

Les stagiaires doivent être munis d'une tenue de travail, d'un casque avec jugulaire, de protection auditives, d'un baudrier réfléchissant, de chaussures et de gants de sécurité

DURÉE : 21 heures soit 3 jours (1 jour de formation en salle, 1 jour d'application pratique, 1 jour de tests et d'examens)

CONTENU DE LA FORMATION :

- Méthodologie, apports théoriques et pratiques
- Application pratique
- Evaluation par QCM en ligne encadré par l'Etat
- Délivrance du Certificat CACES ® si réussite à l'examen

PROGRAMME

- Contexte réglementaire
- Instances et organismes de prévention
- Devoirs et responsabilités
- Technologie des chariots
- Éléments constitutifs
- Catégories et spécificités
- Catégories et spécificités
- Dispositifs de sécurité
- Motorisation
- Circuit hydraulique
- Règles de conduite et de stationnement
- Conditions de stabilité
- Capacité de charge
- Vérifications et entretien

